

## L'inscription à l'Ecole de natation

### I) Montant des Cotisations

- 1) **Cotisations (enfants nés de 2011 à 2016)** = adhésion de 160 Euros +22 euros de licence FFN, soit **182 euros pour le 1er adhérent inscrit à l'USSE natation**, 10 euros de moins pour le second, 20 euros de moins pour le troisième et les suivants.

### II) Dossier d'inscription, il doit impérativement contenir :

- 1) La Fiche d'inscription remplie.
- 2) Le règlement libellé en 1 seul chèque par adhérent. La cotisation pourra aussi être réglée en utilisant des chèques vacances.
- 3) Le questionnaire de santé spécifique des mineurs

### III) Réinscription des anciens adhérents 2020-2021 :

- 1) **Du 15 juin au 9 juillet** en envoyant le dossier complet ou en le remettant à **Johny Macaire**, 5 rue des Verdiers, 38120 Saint-Egrève. Un dossier sera considéré comme incomplet et renvoyé à l'expéditeur s'il ne contient pas : **la fiche d'inscription, le questionnaire de santé, le chèque de règlement.**
- 2) **Du mercredi 25 au vendredi 27 août** en apportant le dossier complet à la Halle Jean Balestas (gymnase des Brioux) entre 17 H et 19 H. Le chèque ne sera encaissé qu'à partir du 1<sup>er</sup> Octobre, ce qui laissera aux adhérents jusqu'au 30 septembre pour annuler leur inscription, leurs chèques seront alors déchirés.
- 3) **Justificatifs de paiement de cotisation** : ils vous seront remis sur demande à [macaire.johny@orange.fr](mailto:macaire.johny@orange.fr) à partir du 01 novembre (exceptionnellement avant, si cela s'avérait urgent). **Attention** : la réception d'une facture implique la renonciation au droit de remboursement prévu ci-dessous.
- 4) **Toute inscription à l'USSE-Natation est considérée comme définitive.** Toutefois, sur demande expresse écrite, l'USSE-Natation pourra au cas par cas, accepter la résiliation d'un adhérent. Le cas échéant, le remboursement de la cotisation de l'adhérent concerné sera effectué sur la base suivante :
  - Entre la rentrée et le 30 septembre : remboursement de la totalité de la cotisation (aucun chèque ne sera donc encaissé avant le mois d'octobre).
  - Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre : remboursement des 2/3 de la cotisation **à l'exception du montant de la licence versée à la FFN.**
  - A partir du 1<sup>er</sup> novembre, pas de remboursement. Cependant, dans le cas d'une mutation professionnelle ou d'un changement de lieu d'études, le Bureau Directeur de l'USSE-Natation pourra décider de déroger à cette règle.

**Attention** : l'adhésion à la section est annuelle. Elle ouvre le droit de participer à une séance hebdomadaire ou plus encadrée(s) par un éducateur diplômé. Cette adhésion ne garantit pas un nombre de séances prédéterminées par an (qui est variable selon les jours fériés et

fermetures exceptionnelles de piscine) mais uniquement une périodicité de fréquentation correspondant à l'année scolaire (de septembre à juin). L'USSE ne rembourse donc pas les séances non effectuées.

**Une fois le règlement lu, merci de le garder précieusement et de signer la fiche d'inscription.**

#### **IV) Inscription des Nouveaux et réinscription des retardataires**

- \* **Le mercredi 1 septembre 2021 à la halle Jean Balestas (gymnase) de 14h à 19h.**
- \* **Samedi 4 septembre 2021 : de 14 H à 17 H lors de la journée des Associations.**

Au-delà de cette date, il conviendra de contacter Johny Macaire par Mail : [macaire.johny@orange.fr](mailto:macaire.johny@orange.fr) afin de connaître les créneaux restants disponibles.

**Fiches d'inscription** : elles pourront être téléchargées sur le site du club ainsi que tous les **documents spécifiques nécessaires**.

#### **Attention Important !**

Le nombre d'enfants dans chaque groupe étant limité, s'il advenait que vous inscriviez votre enfant dans un groupe complet, nous vous préviendrions par mail immédiatement. Vous aurez alors le choix entre le changer de groupe ou annuler l'inscription. Si vous n'avez pas de nouvelles de notre part, l'inscription est acceptée à l'horaire demandé.

**Nous n'enverrons pas de récépissé d'inscription, le simple respect des consignes (envoi à la bonne adresse ou transmission aux bonnes personnes) devrait nous assurer à tous l'absence d'erreur.**

**Début des cours : La semaine du 13 septembre 2021**